

Éléments du kit 4GYNPlatinum

- Notice d'informations
- Ecouvillon dans un tube ou un voile avec code-barres
- Mode d'emploi du prélèvement pour la patiente
- Sachet ou boîte de protection
- Enveloppe bleue de retour prépayée à poster

Documents nécessaires aux analyses

- Ordonnance de votre praticien réalisée sur le site <https://monkit.depistage-gynecologique.fr>.
- Carte de mutuelle recto/verso

Si votre praticien ou pharmacien, vous a remis le kit de prélèvement vous devez vérifier et compléter votre dossier avec les photos ou les scans de votre carte de mutuelle recto et verso ainsi que de l'ordonnance faite sur le site par votre praticien.

Réalisation de l'auto-prélèvement vaginal

- Lire la notice d'informations
- Lire attentivement le mode d'emploi du test qui est fourni (FLOQSwabs®COPAN Italia SpA ou Vveil UP2kit®) et/ou la vidéo sur le site : <https://monkit.depistage-gynecologique.fr>



La réalisation du prélèvement est un geste simple, rapide et non douloureux.

- Réaliser le test
- Suivre les indications ci-contre pour l'envoi du test.

Envoi du test

VOILE	ECOUVILLON
1 -Réaliser le test de prélèvement en suivant le mode d'emploi fourni.	1 -Réaliser le test de prélèvement en suivant le mode d'emploi fourni.
2 -Coller 1 code-barres sur le tube de transport et 1 code-barres sur l'ordonnance.	2 -Coller la partie détachable code-barres du tube sur l'ordonnance.
3 -Ecrire la date du prélèvement sur l'ordonnance.	3 -Ecrire la date du prélèvement sur l'ordonnance.
4 -Glisser le tube avec le voile dans la boîte et la fermer.	4 -Glisser le tube avec l'écouvillon dans le sachet de protection et le fermer.
5 -Glisser dans l'enveloppe bleue la boîte et l'ordonnance. Refermer l'enveloppe bleue.	5 -Glisser dans l'enveloppe bleue le sachet de protection et l'ordonnance. Refermer l'enveloppe bleue.
6 -L'enveloppe bleue retour santé doit être postée * au plus tard 24 heures après la réalisation du prélèvement.	6 -L'enveloppe bleue retour santé doit être postée * au plus tard 24 heures après la réalisation du prélèvement.

**La patiente reste libre du choix du laboratoire d'analyses médicales.*

Obtention des résultats

Les résultats vous seront directement communiqués ainsi qu'au prescripteur par le laboratoire d'analyses médicales. Si le test est positif, vous devrez consulter un professionnel de santé qui vous indiquera le traitement et/ou les examens complémentaires à réaliser.

Questions fréquentes

Quel est le délai d'utilisation du test ? La date d'expiration est précisée sur le tube.

Comment conserver le test ? Il doit être conservé à une température comprise entre 2°C et 30°C avant son utilisation.

Quand ne pas réaliser le test ? Ce test ne doit pas être réalisé dans les cas suivants : période de règles/ infection vaginale/ traitement par voie vaginale/ traitement antibiotique, grossesse connue (...). Ce test doit être réalisé au minimum 24h après le dernier rapport sexuel.

J'ai perdu le tube ou le tube est abîmé ou le prélèvement ne s'est pas passé correctement. Que faire ? Aller sur le site et demander un nouveau test.

Informations générales

Les stérilets sont utilisables chez la femme ou l'adolescente ne présentant pas de contre-indications après avoir évalué et écarté un risque infectieux avant la pose du dispositif.

Qu'est-ce que l'auto-prélèvement vaginal ?

L'auto-prélèvement vaginal est un prélèvement à réaliser soi-même, chez soi ou chez un professionnel de santé, à l'aide d'un kit. Il consiste à récupérer quelques cellules au niveau du vagin à l'aide d'un écouvillon conçu pour le test vaginal.

Quelles analyses sont réalisées sur le prélèvement ?

L'auto-prélèvement vaginal est à envoyer à un laboratoire d'analyses médicales spécialisé en analyses PCR pour réaliser la recherche des microorganismes à l'origine de différentes infections sexuellement transmissibles (IST) : *Chlamydia trachomatis* est une bactérie principalement responsable de la chlamydie génitale.

Neisseria gonorrhoeae (ou gonocoque) est une bactérie très contagieuse responsable de la blennorragie, la gonorrhée et la gonococcie.

Les mycoplasmes génitaux sont de petites bactéries largement répandues dans la nature.

Les HPV (*Human Papilloma Virus*) sont des papillomavirus humains qui peuvent être à l'origine du cancer du col de l'utérus. L'infection aux HPV est une infection

Informations et enregistrement

Consultez les informations et le mode d'emploi en flashant ce code



Ou connectez-vous sur <https://monkit.depistage-gynecologique.fr>

Plus d'informations :

Auprès de votre médecin/gynécologue
Auprès de votre sage -femme

<https://monkit.depistage-gynecologique.fr>

Dépistage du cancer du col de l'utérus/Cadre et modalités de recours aux auto-prélèvements vaginaux/Référentiel national, avril 2022, source : e-cancer.fr

Concernant le bilan biologique à réaliser lors de la prescription, se référer à la fiche mémo « contraception : prescriptions et conseils aux femmes » (HAS, 24 avril 2013, mis à jour 2019)

NOTICE D'INFORMATIONS

4GYNPlatinum Kit d'auto-prélèvement pour la détection des infections sexuellement transmissibles et HPV



Le kit 4GYNPlatinum d'auto-prélèvement vaginal est un prélèvement à réaliser soi-même. Il consiste à récupérer quelques cellules au niveau du vagin à l'aide d'un écouvillon d'un voile spécialement conçu pour le test

Le prélèvement est envoyé à un laboratoire d'analyses médicales qui réalisera les analyses PCR.

**Kits pour auto-prélèvement
simple, rapide et non
douloureux**

LABORATOIRE
7MED
SANTÉ FÉMININE